



Refus d'un médecin pour cause de séropositivité

Par **noisette7**, le **05/12/2009** à **18:33**

Bonjour,
Mon mari et moi même avons porté plainte au conseil de l'ordre des médecins contre un médecin qui a refusé d'accepter ma mère au mois d'Aout dans une maison médicalisée (où il y avait de la place) pour la raison que ma mère âgée de 81 ans est séropositive et risquerait de contaminer les autres malades. Ma mère a de son côté porté plainte. Nous sommes convoqués le 8 janvier pour être entendus en présence de ce médecin. NOus devons exposer nos griefs, le médecin présentera ses arguments dans le but d'une conciliation.

Par **jeetendra**, le **06/12/2009** à **10:18**

[fluo]Contacter la HALDE[/fluo]
Se renseigner
08 1000 5000
(Coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe - Du lundi au vendredi de 8h à 20h)
[fluo]Par courrier[/fluo]
HALDE
11 rue Saint Georges
75009 Paris
Bonjour, c'est pas normal ce qui arrive à votre mère âgée et malade, contactez la Haute Autorité de lutte contre les discriminations à Paris, adresse ci-dessus, courage à vous, bon dimanche.